

DISCOURS DE CHRISTOPHE LERIBAUT,
PRESIDENT DU CHATEAU DE VERSAILLES

« LE VERSAILLES DE LA REPUBLIQUE »

Audience Solennelle

Coorganisée par de la cour administrative d'appel de Versailles et le tribunal
administratif de Versailles

7 octobre 2025

Merci Madame la Présidente, pour vos mots et pour votre invitation.

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

Chers tous,

La formule même du titre de mon intervention - « Le Versailles de la République »
- peut paraître surprenante.

Dans l'association de ces mots, il semble y avoir quelque chose d'antinomique,
quelque chose qui heurte le livre d'images de la mémoire collective.

Car évoquer Versailles, c'est d'abord et surtout convoquer la figure de Louis XIV,
les favorites de Louis XV ou de la Reine Marie-Antoinette.

Evoquer Versailles, c'est faire surgir dans les esprits les emblèmes de l'Ancien
Régime – la couronne, le sceptre et le trône.

On dit « Versailles » et on pense immédiatement à l'âge d'or de la monarchie
absolue, aux fastes et aux pompes de la société de cour.

Et pourtant, le château de Versailles a une histoire bien plus longue et bien plus
diverse.

Une histoire qui, certes, commence avec la monarchie, sous Louis XIII.

Une histoire qui, certes, prend le faste qu'on lui connaît aujourd'hui sous le règne du Roi-Soleil.

Mais une histoire qui ne se limite pas, loin s'en faut, à la Monarchie.

Non, l'histoire qui s'est écrite à Versailles (et qui, du reste, continue de s'écrire à Versailles) est tout autant républicaine.

C'est de cette histoire républicaine du château de Versailles, désormais plus longue que son histoire monarchique, dont je souhaite rappeler quelques-uns des jalons les plus importants aujourd'hui, en cette année 2025 où nous commémorons le 150^e anniversaire de l'affermissement de la III^e République, à Versailles précisément.

Parler de la République à Versailles, de ce qui l'a fait naître et prospérer, c'est tout d'abord parler des racines de la république française, revenir au rêve de 1789, mais aussi retraverser les attermoissements et les cahots qui ont compliqué son établissement.

Versailles et la République, en ses toutes premières lueurs, c'est d'abord l'épicentre de la Révolution française.

Une Révolution qui prend sa source en premier lieu durant les derniers États-Généraux de l'Ancien Régime, réunis par Louis XVI, réunis du 5 mai au 17 juin 1789 à l'Hôtel des Menus-Plaisirs.

Mais c'est surtout le 20 juin 1789, date du Serment du Jeu de Paume, où les députés du Tiers-État, suivis de quelques membres de la noblesse et du clergé, dont Mirabeau et l'abbé Sieyès, composèrent l'Assemblée nationale constituante et jurèrent de donner à la France une constitution.

C'est pour davantage mettre en lumière et expliquer cette histoire de Versailles que nous ouvrons désormais la Salle du Jeu de Paume tous les jours, sauf le lundi, en collaboration avec la Ville.

Versailles sous la Révolution, c'est encore, dans la nuit du 4 au 5 août 1789, à nouveau à l'Hôtel des Menus-Plaisirs, le vote de l'abolition des privilèges par cette même Assemblée nationale constituante, qui adopta également, le 26 août,

la « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen », qui devait servir de préambule à la Constitution.

C'est aussi, ensuite, la marche de femmes du peuple sur Versailles, le 5 octobre 1789, qui précipita le départ de la famille royale du château, qui cessa dès lors d'être la résidence des rois.

En somme, si Versailles fut tout à la fois l'épiphanie et le sépulcre de la Monarchie absolue, il fut aussi le berceau de la Révolution et donc de la République.

Pourtant, depuis la Révolution, le pouvoir, qu'il soit impérial, monarchique ou républicain, est revenu ponctuellement mais régulièrement à Versailles.

Après presque un siècle de tumultes politiques, ponctué de soubresauts en faveur de la défense de l'idéal démocratique hérité de la Révolution, Versailles fut la capitale de la III^e République naissante.

Entre mars 1871 et juillet 1879, le château fut le cadre de la consolidation du système républicain et du renoncement définitif des Français à la monarchie.

Un moment-clé pour l'histoire républicaine, pour l'histoire de notre pays tout simplement, qui souligne combien il est pertinent que Versailles présente toute son histoire, y compris celle-ci, bien moins connue de nos compatriotes, et quasiment pas des touristes qui viennent visiter le château.

C'est pourquoi nous avons voulu mettre en lumière ce Versailles de la République cette année, à l'occasion, je le disais, du 150^e anniversaire de l'affermissement de la III^e République à Versailles.

Car Versailles fut non seulement le berceau, mais aussi un vivier de la République.

En 1871, après la chute du Second Empire et le siège de Paris qui avait contraint le Gouvernement provisoire à s'exiler à Bordeaux, l'Assemblée nationale de la jeune III^e République, menée par Adolphe Thiers, choisit de s'installer à Versailles dans le contexte houleux de la Commune.

Ils se réunissent alors à l'Opéra royal de Versailles : c'était le seul espace en capacité d'accueillir l'ensemble des députés.

Le gouvernement de Thiers décida de réprimer la Commune dans la violence, dans la semaine du 21 au 28 mai 1871, et de nombreux Communards furent

emprisonnés dans l'Orangerie et dans les écuries du château, dans l'attente de leur procès.

Certains procès se tinrent d'ailleurs à Versailles, devenu le siège du gouvernement provisoire. Celui de Courbet comme celui de Louise Michel dans la salle du Manège.

Mais c'est également à Versailles, sous le péristyle du Grand Trianon, qu'eut lieu le procès du Maréchal Bazaine en 1873.

Il faut alors imaginer la ville de Versailles comme la capitale politique, tout entourée de casernes et de militaires, garant de la stabilité du nouveau régime.

Ce n'est qu'après quatre années de gestation incertaine que la III^e République fut définitivement adoptée, à Versailles, le 30 janvier 1875, par l'amendement Wallon, adoptée comme on le sait à une seule voix de majorité, alors que le Maréchal-Président, duc de Mac Mahon, était un royaliste et avait envisagé son rôle comme la transition nécessaire avant l'accession au trône du Comte de Chambord. En 1875, à l'évidence, ce n'est déjà plus envisageable.

Les lois dites constitutionnelles de 1875 établirent également le bicamérisme : un modèle politique que les IV^e et V^e Républiques reçurent en héritage.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que fut entreprise la construction de la salle du Congrès, achevée en novembre 1875, et que nous ouvrons exceptionnellement tous les week-ends en cette année-anniversaire.

C'est dans cette salle que siégea l'Assemblée, tandis que le nouveau Sénat se réserva l'usage de l'Opéra royal dont il garda d'ailleurs la jouissance exclusive jusqu'à dans les années 1950.

Les deux chambres siégèrent ainsi à Versailles jusqu'en 1879, avant de revenir s'installer à Paris, au Palais Bourbon et au Luxembourg.

Toutefois, Versailles conserva un rôle politique majeur tout au long des III^e et IV^e Républiques : entre 1875 et 1953, ce ne sont pas moins de 14 présidents de la République qui y furent élus, le dernier en date étant René Coty, au bout d'une semaine et 13 tours de scrutin (en lieu et place de Laniel...). Les toutes premières caméras de télévisions fixaient l'urne, avec ce commentaire : « L'urne restait muette et la France attendait... ».

Aujourd'hui, cette même République est toujours bien vivante à Versailles.

De cette vie Républicaine à Versailles témoignent les séjours de certains présidents, comme le général de Gaulle, qui fit de l'aile de Trianon-sous-Bois l'un des lieux de résidence officielle du président de la République.

Depuis 2007, les présidents en exercice séjournent encore régulièrement à Versailles : ils ont leurs accès au pavillon de la Lanterne, discrète résidence secondaire des locataires de l'Elysée située dans le parc du château, à l'extrémité du bras sud du Grand Canal.

Et bien sûr, chaque réunion du Parlement en congrès se déroulent à Versailles.

En effet, nos députés et nos sénateurs s'y rassemblent pour 3 motifs :

- Quand il s'agit de voter un changement de constitution, comme le 4 mars dernier lorsque les parlementaires ont voté l'entrée dans la constitution du droit à l'interruption volontaire de grossesse (qui coïncidait avec mon tout premier jour en tant que président du château de Versailles !)
- Lorsqu'il faut voter pour ou contre l'élargissement de l'Union européenne à tel ou tel pays
- Ou bien lorsque le Président décide de prononcer un discours solennel devant l'ensemble des représentants de la Nation.

Par ailleurs, Versailles a conservé, sous la V^e République, une fonction diplomatique de premier plan.

En effet, le château est, depuis le mandat présidentiel du général de Gaulle, redevenu un haut-lieu des relations internationales pour la France.

Valéry Giscard d'Estaing y reçut notamment le Shah d'Iran en 1974, le roi du Maroc Hassan II en 1976, ou encore le président américain Jimmy Carter en 1978 lors d'un fastueux gala.

Le président actuel Emmanuel Macron s'inscrit pleinement dans cet héritage, lorsqu'il y accueillit un sommet européen en mars 2022 dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, qu'il y reçoit le roi Charles III pour un somptueux dîner d'Etat en septembre 2023, et que s'y tient chaque année le sommet international *Choose France* pour l'attractivité de la France qui réunit des centaines de chefs d'entreprises de sociétés étrangères qui investissent en France.

En somme, le Château de Versailles, qui fut finalement la résidence de « seulement » 4 rois (si on compte Louis XIII), a vu 14 présidents de la République s'y faire élire.

Le Versailles de la Monarchie, c'est un peu plus d'un siècle d'histoire.

Le Versailles de la République, à peu près le double.

Oui, à Versailles, coexistent le trône des souverains et les banquettes d'hémicycle de la Salle du Congrès.

Oui, l'ancienne résidence des rois est bel et bien devenue, a su devenir, une grande maison de la République.

Merci à tous pour votre attention.